



Opération Noël avant l'heure

Une hotte de cadeaux connectés

du 15 septembre au 25 décembre 2017



Heos Home Cinema



iPhone 7+



Amplificateur Denon



MacBook Pro



Playmobil Ghostbusters



PS4 Slim



Goo Light Power

casa nova
L'art de vivre en réseau

Les produits Casanova concernés par l'opération et leur correspondance en points

1 Tri Étoile = 1 point	1 Uno 2PC = 2 points	1 Optimo 360 = 3 Points	1 Duo = 4 points	1 Optimo 605 = 5 points	1 Symphonie = 8 points	1 Harmonie = 9 points



Les cadeaux et leur correspondance en points

Cadeaux	Points	Cadeaux	Points	Cadeaux	Points
MacBook Pro 13"	2725	Casque réalité virtuelle Oculus	1071	Smartbox 3 jours en amoureux	216
HP Spectre 12.3"	2725	Drone Parrot Bebop 2 FPV	998	Smartbox dose d'adrénaline	180
Robot cuiseur Kenwood	2362	Reflex Canon EOS 1300D	871	Smartbox week-end gourmand	164
Séjour Disney 2 jours/1 nuit	2196	Enceinte Heos 5	816	Polaroid Fujifilm Instax mini 8	125
iPhone 7+ / 128G	1853	Casque Bose QuietComfort	689	Playmobil Aquarium Marin	109
Samsung Galaxy S8+ / 64G	1653	IRobot Roomba 680	671	Playmobil Ghostbusters	91
Amplificateur Denon x2400	1544	Nintendo Switch	600	Goo Enceinte Bluetooth	91
Heos Home Cinema	1453	PS4 Slim 500G	507	Goo Light Power	82
		Baby Phone Philips	313		



Bulletin de participation

Vous pouvez vous inscrire au programme « Noël avant l'heure » par mail auprès de jmansuela@casanova-sas.fr par courrier en renvoyant votre bulletin à l'adresse de CASANOVA ou par fax au 01.60.95.10.65.

Société :

Nom, Prénom :

Cachet, Date et Signature

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Fax :

N° Tel :

E-mail :

Correspondant Casanova :

Je souhaite participer au programme «Noël avant l'heure»

Noël avant l'heure



Règlement du programme de fidélisation - Du 15 septembre au 25 décembre 2017

1 – ORGANISATION

CASANOVA SAS, Société au capital de 676.110 euros – RCS Meaux 442 714 226 – dont le siège est « Le Prométhée » 65 avenue du Général de Gaulle, 77420 Champs sur Marne, organise un programme de fidélisation de ses clients intitulé « Noël avant l'heure ».

2 – PARTICIPATION

La participation à ce programme de fidélisation est ouverte à l'ensemble des installateurs de réseaux de communication résidentiels, titulaires d'un compte client auprès du réseau de Distribution agréé de CASANOVA. Il se déroule entre le 15 septembre 2017 et le 25 décembre 2017 inclus.

Les installateurs participants doivent s'inscrire auprès de CASANOVA en renvoyant le bulletin de participation dûment complété à CASANOVA – « Le Prométhée » 65, avenue du Général de Gaulle, 77420 Champs sur Marne.

Une seule inscription par société d'installation est acceptée.

Tout formulaire d'inscription illisible ou incomplet sera considéré comme nul.

3 – PRINCIPE

Le programme de fidélisation récompensera l'ensemble des partenaires participants en proportion du nombre de points gagnés sur la période du programme. Pour gagner des points et prétendre à un prix, chaque partenaire participant devra passer une ou plusieurs commandes en produits CASANOVA, sélectionnés pour le programme, auprès du réseau de distributeurs agréés, sur la période du programme. Chaque produit sélectionné pour le programme ouvre droit à un nombre de points.

Les points seront attribués au partenaire participant selon le critère suivant : commandes passées et livrées sur la période du programme.

Les livraisons retenues seront celles justifiées par un Bon de Livraison (BL) du Distributeur émargé et daté. Tout produit retourné faisant l'objet d'un bon de retour, sur la période du programme, viendra en diminution de l'assiette de calcul de points.

CASANOVA n'accordera aucun avoir ou retour de produit acheté pendant la période du programme, y compris au-delà du 25 décembre 2017. L'arrêté des chiffres au 25 décembre 2017 sera fait entre le 1er et le 15 Janvier 2018, à partir des données collectées par CASANOVA.

Des Bonus éventuels viendront ponctuer le programme, pour permettre à chaque partenaire participant d'augmenter son nombre de points acquis. Le mode de comptabilisation des points est détaillé au chapitre suivant.

4 - ATTRIBUTION DES POINTS

D'une part, CASANOVA a sélectionné 7 produits participant au programme de fidélisation. Ces produits correspondent à des coffrets ou des tableaux de communication, dont les références sont déterminées ci-dessous :

Chaque produit acheté puis livré entre le 15 septembre et le 25 décembre 2017 donne droit à un nombre de points déterminé dans le tableau suivant :

Désignation	Références			
Coffret TRI ÉTOILE	TRIETG14X	TRIETG24X		
Coffret UNO 2PC	H31000PC/4	H031000PC	H31000PCB/4	H31000PCB
Platine DUO	H03475	H03605		
Platine SYMPHONIE	H01475TNT	H01605TNT		
Coffret OPTIMO 360	H073604FONE	H075004FONE		
Platine OPTIMO 605	H076054FONE			
Platine HARMONIE	H086054FONETNT			

Désignation	Nbre de Point
Coffret TRI ÉTOILE	1
Coffret UNO 2PC	2
Platine DUO	4
Platine SYMPHONIE	8
Coffret OPTIMO 360	3
Platine OPTIMO 605	5
Platine HARMONIE	9

D'autre part, CASANOVA a sélectionné 2 produits participant au programme de fidélisation. Ces produits correspondent à des colonnes montantes FITH et les liens d'abonnés associés, dont les références sont déterminées ci-dessous :

Désignation	Références
Solution OPTICASA 50	HPMC2/4FORxxPCxx
Solution OPTICASA 50/19"	HB2/4FORxxPCxx

Chaque solution achetée puis livrée entre le 15 septembre et le 25 décembre 2017 donne droit à un nombre de points déterminé dans le tableau suivant :

Désignation	Nbr de Point
Par tranche de 2000 euros d'achat HT	48

Les ventes de produits livrés s'entendent nettes d'avoir ou de retour. Tout retour de produit vient en diminution du nombre de points équivalents.

CASANOVA se réserve le droit d'organiser des opérations « Bonus » qui viendront ponctuer le programme et permettront de gagner des points supplémentaires. Ces opérations seront annoncées quelques jours avant leur lancement.

5 - INFORMATIONS

Les participants au programme recevront régulièrement par mail le suivi de leur score précisant le nombre de points acquis à date.

6 - DESIGNATION DES GAGNANTS

Les lauréats du programme sont l'ensemble des partenaires dûment inscrits au programme.

Ils recevront des prix dont la valeur sera proportionnelle aux nombre de points qu'ils auront acquis tout au long de la durée du programme. Ils en seront informés par mail.

Ils pourront choisir leur prix dans une liste de produits présentés en annexe. Sans réponse de leur part dans un délai d'un mois à partir de l'information, celui-ci ne pourra plus prétendre à son prix, ni à aucun dédommagement.

Ces prix seront disponibles à compter du 15 Janvier 2018.

Le lauréat ne pourra en aucun cas convertir son prix en liquidités. Il ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, ni d'aucune contrepartie de quelque nature. Toutefois en cas de force majeure, CASANOVA se réserve le droit de remplacer le prix choisi par un autre prix de valeur équivalente.

7 - INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent programme sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants, disposent en application de la loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données nominatives les concernant. Toute demande d'accès de rectification ou d'opposition doit être adressée à CASANOVA, « Le Prométhée », 65, avenue du général de Gaulle, 77420 Champs sur Marne.

Les informations vous concernant ne sont pas susceptibles d'être cédées à des tiers et sont à destination de CASANOVA.